



Appel à candidature

Formateurs projet *MARAUD'IN*

Les Maraudes Numériques

Présentation

La FAS regroupe 870 associations de solidarité et organismes qui vont vers et accueillent les plus démunis, notamment les acteurs de l'accueil, hébergement et insertion (AHI), du dispositif national d'asile (DNA) et de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Parmi ses adhérents, la Fédération compte de nombreux Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) et des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Les SIAO en charge des plateformes, qui assurent la gestion du numéro d'urgence « 115 », ont été créées dans chaque département sous l'autorité du préfet afin d'améliorer l'accueil, l'évaluation, l'orientation et la prise en charge des personnes sans abri ou risquant de l'être. Quant aux CHRS, pouvant être gérés par des associations, ont pour missions d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Certaines de ces structures développent une activité de maraudes, permettant d'aller au-devant des personnes qui vivent à la rue, en squats ou en bidonvilles, dans une logique d'aller vers, pour leur faire connaître les possibilités d'accompagnement et d'hébergement que ces personnes ne mobilisent pas.

La Fédération propose un projet à destination de ces acteurs, présents en Métropole et dans les territoires ultra-marins, pour soutenir et renforcer cette activité de maraude. Ce projet a été construit avec plusieurs de ces adhérents et il est envisagé une expérimentation sur plusieurs territoires.

Contexte et constats

A l'horizon du tout numérique d'ici 2022, un grand nombre de personnes se trouvent éloignées du numérique (13 millions). La dématérialisation des démarches administratives et la place croissante du numérique dans la société viennent notamment **transformer les pratiques et missions des maraudes qui font face à l'évolution des besoins des personnes à la rue. Bien que se trouvant dans une situation d'extrême précarité, les personnes sans-abri ne sont pas pour autant déconnectées du numérique.**

L'étude de Solinum constate que **91¹ % des personnes interrogées possèdent un téléphone mobile et 71 % un smartphone. Mais si les taux d'équipement sont élevés, des disparités d'accès et d'usages du numérique s'observent.** L'étude montre notamment que plus de la moitié des personnes sans abri ne font jamais leurs démarches administratives en ligne (62%) et que des problématiques inhérentes à leurs conditions de vie viennent compliquer leur accès au numérique. Ces problématiques ont été observées par l'étude nationale Maraude FAS/FNSS², avec 48% des ménages rencontrés ayant un téléphone portable qui expriment des **difficultés d'usage** dont la **recharge** du téléphone (pour 32%) et l'obtention d'une **connexion** ou d'un crédit téléphonique (pour 21%).

¹ Précarité Connectée - Les sans-abri et le numérique : équipements, usages et compétences numériques des personnes sans-abri en France en 2018

² Étude nationale maraudes et Samu sociaux sur le sans-abrisme du 14 et 15 janvier 2020

Objectifs du projet

Afin de répondre globalement aux besoins des personnes à la rue le projet est pensé pour s'intégrer aux maraudes existantes qui disposent de moyens matériels pour aller vers les personnes sans-abri et de la connaissance du terrain. En appui à cet existant, le projet permettra :

- **D'équiper les maraudes en matériel numérique :**

- Les équipes de maraudeurs seront dotés de tablettes avec forfaits 4G.
- Des bornes et des casiers de recharges pour téléphone portable seront mis à la disposition des personnes sans-abri.

- **De mener un travail de médiation numérique dans le secteur de la veille sociale par la formation des maraudeurs (professionnels comme bénévoles) à la médiation numérique.**

- De participer au dispositif d'évaluation du projet sur les aspects relatifs à la formation des maraudes (identification des besoins supplémentaires des maraudes, participation aux réunions d'évaluation du projet).

Ce projet a vocation à se déployer sur deux ans. L'année en cours constitue la période d'expérimentation du projet auprès de 6 maraudes. La seconde, se tenant en 2022, a pour objet d'essayer le projet en déployant, à ce titre, 10 maraudes.

A cet effet, la FAS mobilise des acteurs spécialisés du secteur de la médiation numérique, afin de former les maraudes :

- à l'utilisation des tablettes ;
- à l'appropriation d'une « boîte à outil » pédagogique MARAUD'IN ;
- à accompagner l'évolution des postures : passer de maraudes à maraudes numériques (maraudeurs aidants numériques).

Mission et attentes

Il sera attendu des formateurs, dans un premier temps, de :

- pouvoir être en capacité de former des maraudes sur au moins un des territoires suivants : Moulins (Auvergne-Rhône Alpes), Kourou (Guyane), Berck-sur-Mer et Lille (Hauts-de-France), Strasbourg (Grand-Est) ;
- suivre une formation de formateurs de deux journées
- s'approprier les contenus : « boîte à outil » pédagogique MARAUD'IN, déroulé de formation, supports d'animation de la formation et documents associés ;
- animer deux journées de formation en présentiel auprès des maraudes des territoires concernés à fixer entre les semaines du 28 juin 2021 et du 5 juillet 2021 ;
- participer à l'évaluation du dispositif de formation dès septembre 2021.

Dans un second temps, le formateur aura vocation à accompagner la FAS et son réseau dans l'essaimage du projet en 2022 en reconduisant le cycle de formation des maraudeurs.

Compétences

Il est attendu des formateurs :

- Sens de la communication (écoute, communication orale)



Ce dispositif est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020

Avec le soutien de la [FONDATION AFNIC](#) et en partenariat avec [LAMEDNUM](#).

- Connaissance des techniques pédagogiques
- Bonnes connaissances du domaine d'intervention (inclusion et médiation numérique)
- Connaissances dans les domaines de l'action sociale et de l'accès aux droits (*serait un plus*)
- Savoir réguler les dynamiques de groupe
- Autonomie
- Les formateurs familiers des territoires concernés par le programme MARAUD'IN seront privilégiés ainsi que les formateurs disposant d'un agrément.

Rétribution

La rétribution proposée pour assurer les missions précitées s'élève à 3.000 euros par session de formation de maraude pour chaque formateur (incluant les frais pédagogiques ainsi que ceux de déplacements).

Pour candidater

Envoyer un CV, une lettre de motivation et des références à

nathalie.crouzet@federationsolidarite.org et sarra.cheklab@federationsolidarite.org.



Ce dispositif est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020

Avec le soutien de la [FONDATION AFNIC](#) et en partenariat avec [LAMEDNUM](#).